

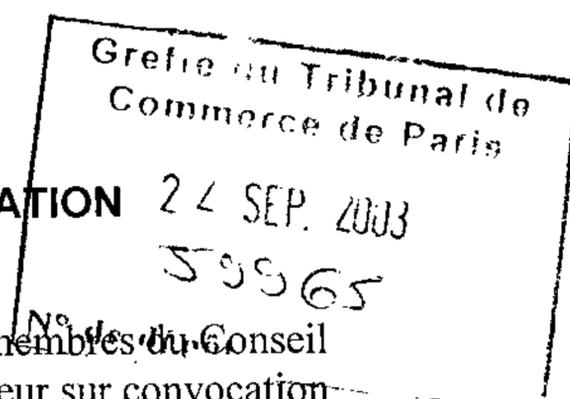
753 2685



**EXTRAIT
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

25 MARS 2003

L'an deux mille trois, le vingt cinq mars à quatorze heures 30, les membres du Conseil d'administration se sont réunis à Paris (75015), 90, boulevard Pasteur sur convocation du Président, conformément aux dispositions légales et statutaires.



Sont présents:

- Monsieur Christophe GRAVE, Président du conseil d'administration,
- Monsieur Patrick de LATAILLADE, Directeur Général et Administrateur,
- Monsieur Thierry COSTE, Administrateur,
- Monsieur Pierre GAY, Administrateur
- Monsieur Henri MARTIN, Administrateur
- SEGESPAR, Administrateur, représentée par Monsieur Jean-Yves COLIN
- Madame Catherine ABALAIN représentante élue du Comité d'entreprise,

Sont absents et excusés :

- Monsieur Pierre d'HAULTFOEUILLE, Administrateur,
 - VALINTER VI, Administrateur, représentée par Monsieur Hervé JOUBAUD
 - Monsieur Jean Pascal AUGIRON, représentant élu du Comité d'entreprise,
- La société PRICE WATERHOUSE COOPERS, commissaire aux comptes, représentée par Monsieur Jean Pierre BOUCHART, régulièrement convoquée, est présente.

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Christian BOISSON et Monsieur Serge DUBOIS de la société CREDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT,
- Madame Marie-Odile MOREL, Messieurs Rodolphe LETELLIER et Pascal WALLON de la société UNIGER,

Monsieur Christian Boisson remplit les fonctions de secrétaire de séance.

La séance est présidée par Monsieur Christophe GRAVE, en sa qualité de Président du conseil d'administration, lequel après avoir fait signer le registre de présence par les membres entrant en séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Conseil a été convoqué à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Point 1 : Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 8 octobre 2002
- Point 2 : Administration de la société
- Point 3 : Rapport de gestion du conseil d'administration
- Point 4 : Convocation de l'assemblée générale ordinaire
- Point 5 : Rapport de l'audit interne
- Point 6 : Questions diverses

Point 1 : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 8/10/2002

Le Président rappelle aux administrateurs qu'il convient d'approuver et de signer le procès-verbal de la dernière réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 8 octobre 2002.

Après lecture, les membres du Conseil, à l'unanimité, adoptent le procès-verbal de la précédente réunion.

Point 2 : Administration de la société

II.1. Administration de la société

Il est proposé à l'assemblée de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Pierre d'HAULTFOEUILLE, Patrick de LATAILLADE et de la société SEGESPAR représentée par Monsieur Jean Yves COLIN qui arrivent à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Le mandat de la Société PRICE WATERHOUSE COOPERS représentée par Monsieur Jean-Pierre BOUCHART, domiciliée 32 Rue GUERSANT - 75833 PARIS CEDEX 17 venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002, le Conseil décide de proposer à l'assemblée le renouvellement de son mandat et de nommer Monsieur Pierre COLL, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de la Société Fiduciaire de Contrôle. Ces mandats seront fixés pour une durée de six exercices.

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de la société VALINTER V, en sa qualité d'administrateur, en date du 4 octobre 2002.

Point 3 : Rapport de gestion du conseil d'administration

III.1 Activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002

.....

Point 4 : Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Le Conseil décide, à l'unanimité, de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Mixte pour le 25 juin 2003, à 10 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2002

- Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2002
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions spéciales visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.
- Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002
- Affectation du résultat
- Renouvellement du mandat de trois administrateurs
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant
- Pouvoirs pour réaliser les formalités

Point 5 : Rapport de l'audit interne

.....

Point 6 : Questions diverses

Néant.

Aucune autre question n'étant soulevée par les membres du Conseil, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 16 heures.

*Bon pour copie certifiée
conforme à l'original*

UNIGER
91-93, Bd Pasteur
75710 PARIS CEDEX 15
Tél. : 01 43 23 50 00
Code APE 703 C
SIRET 315 429 837 00059

[Signature]